

Le rêve de Shannen

Hi-Ho Mistahey !, Canada, 2013, 1h 40

Pierre Pageau

Numéro 287, novembre–décembre 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/70633ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pageau, P. (2013). Compte rendu de [Le rêve de Shannen / *Hi-Ho Mistahey !*, Canada, 2013, 1h 40]. *Séquences*, (287), 54–54.

Hi-Ho Mistahey! Le rêve de Shannen

Alanis Obomsawin doit être considérée comme une auteure importante dans l'histoire de notre cinématographie. Elle a réalisé un nombre important de films de divers ordres, avec un point de vue personnel et une démarche artistique exigeante. Son tout dernier **Hi-Ho Mistahey!** confirme bien le tout.

Pierre Pageau

Alanis Obomsawin travaille dans le milieu du cinéma depuis les années 1960. Mais c'est son film *Kanehsatake, 270 Years of Resistance* (1990-1993) qui fait d'elle une vedette du cinéma engagé en faveur des communautés amérindiennes du Canada. Dans *Hi-Ho Mistahey!*, elle nous parle d'une élève de 14 ans, Shannen Koostachin, qui avait orchestré une campagne pour que des enfants de son village (Attawapiskat, une communauté autochtone du nord de l'Ontario) aient accès à une école convenable. C'est donc ce « Shannen's Dream », comme on l'entend souvent dans le film, qui est au cœur de ce long métrage. La lutte de Shannen débute en 2008; en 2010, elle décède dans un accident de voiture. Que faire? C'est alors que, dans le sillage de sa lutte, un groupe d'autochtones – dont la sœur de Shannen – décident de poursuivre le combat. Cette lutte collective donne une dimension épique au film.

Les personnages que l'on voit donc le plus souvent dans ce film, ce sont donc des enfants, principalement amérindiens, mais aussi des blancs. Il y a un « Pouvoir de la jeunesse ». Il y a néanmoins quelques adultes, conscients, qui s'impliquent. C'est le cas, notamment, du député NPD de Timmins – Baie James, Charlie Angus. Le 26 septembre 2011, ce Charlie Angus présente une motion à la Chambre des communes (Ottawa) pour réaliser le rêve de Shannen (on peut constater qu'il y a peu de députés pour l'écouter, cependant). Le 27 février 2012, la Chambre des communes vote à l'unanimité en faveur de ce projet. Une grande partie du rêve de Shannen va donc se réaliser, bien que le commentaire off de la fin nous dise bien qu'il faudra attendre encore deux ans pour voir concrètement cette école primaire dont rêvait Shannen. Pour pousser dans le dos des parlementaires canadiens, un groupe a été formé et s'est rendu jusqu'aux Nations Unies, à Genève. On peut aussi constater qu'à plusieurs reprises, ces enfants des Premières Nations savent comment organiser une bonne conférence de presse. La stratégie a fonctionné; une école pourra voir le jour.

Il s'agit d'un film qui a une dimension didactique. Mais l'émotion est souvent au rendez-vous: ainsi, une jeune fille vient plaider pour la cause de l'école avec ce cri du cœur, en pleurant: « *I don't want to leave my home.* » (Je ne veux pas quitter ma Maison). Le thème du déracinement est donc aussi au cœur de *Hi-Ho Mistahey!*. En effet, les jeunes qui veulent étudier doivent trop souvent choisir entre une école, locale mais inadéquate, et une meilleure école, mais qui est dans « le Sud ». Ce déracinement, comme le dit la jeune autochtone, est source d'un profond malaise. Il peut mener parfois au suicide.

Il y a plusieurs beaux moments de cinéma. Ainsi, lorsque nous nous rendons sur la pierre tombale de Shannen (1994-

2010), nous entendons, en off, des cris d'enfants: ici, la mort et la vie, le passé et le futur se conjuguent. Il y a un super beau segment, visuellement, à la fin, alors que la réalisatrice se sert de l'animation pour témoigner de l'âme des Premières Nations (avec danse et chants). Cette dimension heureuse, malgré tout, de la vie des autochtones est illustrée par d'autres segments: ainsi, un groupe de femmes sous la tente n'en finissent plus de rires, le tout accompagné d'une musique (off) qui souligne bien ce moment de bonheur. Dans un autre segment, un groupe de chasseurs, tous des hommes, parlent avec bonheur de la division des tâches entre eux (là aussi, une musique appropriée contribue à bien colorer la scène). Une chanson, composée par le député Charlie Angus (alors qu'il s'accompagne lui-même à la guitare), va servir de lien, à la fin, entre la décision prise au Parlement canadien de créer une nouvelle école. On voit ensuite des images de la construction de cette école. Cette chanson porte le titre de *Diamonds in the Snow*. On comprend que les diamants ce sont les enfants autochtones: ils viennent du pays de la neige, mais ils aspirent, comme tous les autres enfants, à se faire une place de choix au Canada.

Par ailleurs, le spectateur francophone – que je suis – souhaite que l'ensemble des propos, le plus souvent en anglais, soit sous-titré en français.

■ Origine: Canada – Année: 2013 – Durée: 1h :40 – Réal.: Alanis Obomsawin – Scén.: Alanis Obomsawin – Images: René Sioui Labelle – Mont.: Alison Burns – Mus.: Alain Auger – Avec: Charlie Angus, Summer Mudd, Shannen Koostachin, les enfants et adultes d'Attawapiskat – Prod.: Alanis Obomsawin – Dist./Contact: ONF.



Parler pour pousser dans le dos des parlementaires canadiens